



PROTCOLE SANITAIRE - NOUVELLES REGLES D'ISOLEMENT

publié le 13/01/2022

Chers parents,

Veillez trouver, ci-dessous, pour information, les nouvelles règles en matière d'isolement applicables dès le 14 janvier 2022.

Vous pouvez également vous rendre sur le site :

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

pour de plus amples informations.

Cordialement,

La secrétaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

	AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE
POSITIF	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 10 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'isolement• Autotest immédiat• Autotest à J+2*, J+4*	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours• Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	<p>L'élève pourra rester en classe :</p> <ul style="list-style-type: none">• Si l'autotest fait immédiatement est négatif• Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs

*J = Réalisation du premier autotest

EDUCATION.GOV.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

13 Janvier 2022